

FAIRE TOMBER LES

# MYTHES

**fneeq**  CSN

FORUM SUR LES **ENSEIGNANTES** ET LES **ENSEIGNANTS**  
**UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS**

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

**ATELIERS**

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Horaire des ateliers

Vendredi 21 novembre	14 h 30
Samedi 22 novembre	9 h 30

---

## Salles

## Pages

Formation à distance – Salle Gouverneur 3 (rez-de-chaussée) .....	1
Coalitions – Salle Gouverneur 2 (rez-de-chaussée) .....	3
Précarité et intégration – Salle Longueuil (6 <sup>e</sup> étage) .....	5
Propriété intellectuelle – Salle Rimouski (4 <sup>e</sup> étage) .....	7
Qualité de l'enseignement – Salle La Capitale (4 <sup>e</sup> étage) .....	9
Recherche, Création, Service à la collectivité Salle Chicoutimi (4 <sup>e</sup> étage) .....	11
University Part-timers and Contract Teachers across Quebec and Canada: Realities, Challenges, and a Look Ahead Salle Gouverneur 1 (rez-de-chaussée) (le 21 novembre seulement) .....	13

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Atelier – Formation à distance

**Animé par :** **Vincent Mauger, chargé de cours**  
Vice-président aux relations intersyndicales, SCCCUL

**Françoise Miquet, chargée de cours**  
SCCCUM

**Sylvie Pelletier, tutrice**  
Présidente, STTU

---

La formation à distance est apparue au Québec en 1946 avec la création de l'Office des cours par correspondance voué à la formation professionnelle. Dans la foulée du rapport Parent et de l'expérience Tévec au Saguenay-Lac-St Jean, elle s'ouvre à l'accès à l'éducation dans les années 1960, et à la formation générale dans les années 1970. Mais les changements les plus significatifs surviennent au niveau universitaire, avec la création de la Télé-université (Téluq), après celle de l'Université du Québec. Cet essor s'inscrit dans le mouvement mondial de démocratisation des universités, alors qu'apparaissent les premières universités ouvertes, notamment l'Open University britannique.

De 1995 à 2013, les inscriptions en formation à distance ont augmenté de 287 % (507 % au niveau secondaire, 183 % au niveau collégial et 265 % au niveau universitaire). Cette forte croissance est largement imputable aux facilités qu'offre l'Internet pour le déploiement de cours tout en ligne. On recense ainsi en 2012-2013 plus de 90 000 inscriptions-cours à distance, dont 53 % à l'Université Laval, 42 % à la Télé-université et 6 % à l'Université de Montréal.

La formation à distance (FAD) et l'enseignement à distance, qui peuvent comprendre la formation ouverte, désignent un ensemble de dispositifs : autrefois les cours par correspondance et les cours télévisés, aujourd'hui les formations en ligne -et leur version gratuite, les MOOC- mais aussi des cours assistés par DVD, complétés par des ressources d'encadrement, voire des « téléclasses », qui sont des vidéoconférences interactives pouvant être suivies dans des salles spécialisées ou à partir de son ordinateur. La formation à distance désigne donc une large variété de modalités d'enseignement, surtout dans le contexte des cours et programmes hybrides qui font appel alternativement à des activités en salle et en présence (FEP). Les activités simultanées dites « synchrones » liant des étudiants isolés ou regroupés se combinent à des activités en temps différé, dites « asynchrones », qui permettent à l'étudiant de cheminer dans le cours à son propre rythme et d'interagir avec son professeur et avec les autres étudiants par courriel sur des forums, blogues ou wikis, voire sur Facebook. Ainsi s'estompe l'opposition traditionnelle entre la FAD et la FEP.

L'attrait de la FAD et de la formation hybride tiennent à de nombreux facteurs : absence de contraintes géographiques, flexibilité, disponibilité accrue, modes d'enseignement plus riches, suivi personnalisé qui permettent de plus en plus la conciliation des études avec les activités professionnelles et la vie familiale.

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Questions

- Quels sont les avantages et les limites de ces nouveaux modes de formation par rapport à l'enseignement en salle?
- La notion de classe comme lieu d'échange et de construction de l'individu, qui réfléchit de manière engagée et confronte ses idées à celle des autres, est-elle remise en cause?
- Les « pédagogies actives » proposées par la FAD demandent souvent un travail de suivi plus important tant de la part des étudiants que de celle des enseignants. Qu'en pensez-vous?
- Que pensez-vous de la persévérance des étudiants à distance? Quelles sont à votre avis les causes d'échec ou d'abandon?
- Les enjeux de la propriété intellectuelle, des droits de suite et des conditions monétaires quant à la conception des contenus et cours vous affectent-ils concrètement?
- Que pensez-vous des ressources éducatives libres? Les employez-vous? Exercez-vous une forme de partage de votre matériel?
- Pensez-vous que toutes les matières peuvent s'enseigner à distance?
- Selon votre perception, les administrations désirent-elles avant tout rogner sur les coûts ou accroître l'accessibilité et la flexibilité de l'enseignement universitaire au profit de la société?
- Quelles sont les occasions de développement offertes par la formation à distance, par exemple en attirant des étudiants qui ne viendraient pas autrement à l'université? Y voyez-vous plutôt des risques, tels que la dilution de la présence des enseignants ou une moindre embauche de professeurs et de chargés de cours?

## **Atelier - Coalitions**

**Animé par :** **Martin Maltais, professeur**  
UQAR

**Christian Nadeau, professeur**  
Université de Montréal

**Robin Vose, professeur**  
Président, ACPPU

---

**Comment favoriser le nécessaire travail en coalition au sein de la communauté universitaire pour protéger l'institution des multiples dérives qui la menacent?**

L'université n'est pas un bloc monolithique. Elle est plurielle et l'a toujours été. Peut-être est-ce même une de ses richesses. Toutefois, des transformations, notamment dans sa gouvernance, modifient l'université de l'intérieur et exercent ainsi des pressions sur ses missions fondamentales. Au-delà des différences de statuts ou de rôles, est-ce possible de dégager une vision commune aux étudiantes et étudiants, aux corps enseignants, aux chercheurs, aux personnels de soutien, une vision non seulement commune, mais qui serait aussi une proposition pour l'université de demain?

La massification de l'enseignement supérieur a aussi bousculé et transformé l'université. Difficile de nos jours de parler de la fameuse «tour d'ivoire» ou de « l'outil de reproduction de l'élite sociale ». L'université semble plutôt être définie comme instrument d'émancipation sociale et de développement socioéconomique. Quelle est la place de l'éthique, de la liberté académique, de la collégialité, de la réflexion sur les services à la collectivité dans une telle institution? Si nous sommes l'université, avons-nous un rôle, une place, un devoir, une responsabilité envers ses orientations, sa destinée?

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Questions

- Qu'est-ce que la communauté universitaire? Existe-t-il une telle communauté? Ne devrait-on pas plutôt parler des communautés?
- Quand on dit que l'université est en crise, à la dérive, en transformation... de quoi parle-t-on au juste?
- Quelles sont les principales embûches au travail en coalition au sein de la communauté universitaire?
- Sur quelles bases pourrait s'appuyer un tel travail en coalition? Quels sont les points de convergence?

## **Atelier - Précarité et intégration**

**Animé par :** **Marie Blais, chargée de cours**  
Présidente, SCCUQ

**Jawaher Chourou, chargée de cours**  
SCCUQ

**Monique Demers, chargée de cours**  
Vice-présidente, SCCCQAC

**Carole Yerochewski, chargée de cours**  
SCCCUM

---

Les personnes chargées de cours ont pu mesurer leur maintien dans la précarité à l'aune de la réforme de l'assurance-emploi en 2012-2013. On a pu constater qu'elles se retrouvaient rapidement dans la catégorie des «prestataires fréquents» et risquaient ainsi de voir leur prestation supprimée si elles refusaient n'importe quel autre emploi à 70 % de leur salaire. La réforme de 2012-2013 est donc loin de ne concerner que les travailleurs saisonniers : au Québec, près d'un tiers des emplois sont précaires (sans compter la situation de travailleuses et travailleurs indépendants). Beaucoup alternent entre l'emploi à temps complet ou à temps partiel, le chômage et même l'inactivité.

L'ampleur de la précarité se mesure aussi à l'appauvrissement des travailleuses et des travailleurs. Depuis les restrictions apportées dès 1996 à l'assurance-chômage, de plus en plus de personnes travaillent toute l'année et restent pauvres, parce qu'elles n'ont plus les moyens de résister et acceptent des salaires trop faibles (25 % des emplois sont faiblement rémunérés au Canada et se situent en dessous des 2/3 du salaire brut médian) ou parce qu'elles travaillent un nombre d'heures insuffisant (ce qui touche aussi les secteurs de la santé et de l'éducation). En fait, la majorité des travailleurs pauvres travaillent toute l'année. Les femmes représentaient 62 % des travailleurs pauvres en 2009 (et ce, quelle qu'en soit la cause - bas salaires, temps partiels, alternance emploi, chômage et inactivité liés aux emplois temporaires ou au travail indépendant). Les minorités visibles (immigrantes, immigrants ou personnes nées au pays) sont aussi plus particulièrement frappées en vivant des processus de déqualification, ce qui affecte encore plus les femmes. Les compressions budgétaires vont aggraver globalement la situation de ces dernières et des minorités visibles.

De plus en plus diplômées et qualifiées, les personnes chargées de cours enseignent à tous les cycles. Certaines font de la recherche, d'autres de la création. Professionnelles dans leur domaine, elles siègent à plusieurs comités, exécutent des tâches administratives. Elles demeurent cependant précaires et plus ou moins intégrées à leur milieu.

Depuis les débuts de la syndicalisation, la reconnaissance de la contribution des personnes chargées de cours est au cœur des revendications des syndicats. À l'UQAC, cette reconnaissance passe notamment par la reconnaissance des compétences. Ainsi, depuis 2009, l'Université regroupe des cours selon le domaine

de compétence et le descriptif des cours, sous une même exigence de qualification pour l'enseignement (EQE). L'opération a pour but de reconnaître les compétences dans une discipline et dans un domaine plutôt que dans un seul cours et par conséquent, de contribuer à la stabilisation de l'emploi.

Les personnes chargées de cours ont revendiqué une plus grande intégration à la vie universitaire. Après de nombreuses luttes ponctuées de grèves, les syndicats ont obtenu une enveloppe permettant aux chargées et chargés de cours de réaliser des projets pédagogiques et de faciliter leur participation à l'évaluation et à la révision de programmes. Les syndicats ont cherché à mettre fin au travail gratuit, aux tâches réalisées bénévolement.

Avec ces projets, les chargées et chargés de cours se sont donné les moyens de prendre leur place à l'université. Au fil des années, grâce aux projets d'intégration, les personnes chargées de cours ont élargi leur rôle. Ainsi, elles animent des conférences, organisent des colloques et des congrès, supervisent des stages, encadrent des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat.

## Questions

- Le diagnostic énoncé plus haut indique qu'on assiste à la remise en cause d'un modèle social – la société salariale et le développement de la classe moyenne. En quoi la remise en cause de ce modèle social concerne les chargés de cours et leur intégration dans l'enseignement?
- Malgré les avancées des dernières années, a-t-on réalisé les objectifs des programmes d'intégration? Quelles solutions constructives proposeriez-vous pour mieux intégrer les personnes chargées de cours à la vie universitaire et ainsi, bonifier leurs conditions de travail?
- Les projets sont toujours nombreux et intéressants, mais demeurent marginaux en raison de l'absence d'une approche collective, des questions pédagogiques et d'une volonté « limitée » de reconnaître les compétences des personnes chargées de cours. Comment développer avec les professeurs une réflexion sur les questions pédagogiques?
- Dans une conjoncture dominée par l'austérité où les compressions vont toucher plus particulièrement la mission d'enseignement de l'université, il importe de valoriser les préoccupations d'ordre pédagogique. Comment peut-on mieux valoriser l'enseignement et par ricochet mieux reconnaître la contribution de ses acteurs?



## **Atelier - Propriété intellectuelle**

**Animé par :** **Mireille Boisvert, chargée de cours**  
Vice-présidente aux relations du travail, SCCCUL

**Stéphane Fauteux, chargé de cours**  
Vice-président à la convention collective, SCCCUM

**Laval Rioux, chargé de cours**  
FNEEQ

---

La propriété intellectuelle, dans un contexte d'enseignement universitaire, pose un certain nombre de défis, et ce, même si dans l'immense majorité des situations elle sera protégée par le droit d'auteur. Ainsi, entre le désir d'une reconnaissance explicite du droit d'auteur et le souhait manifeste d'un partage de la connaissance, il n'est pas toujours facile de tracer une voie qui tienne compte des intérêts des diverses parties en présence. Par conséquent, si les droits moraux sont explicitement reconnus à l'auteur, il en va tout autrement pour les droits patrimoniaux qui, eux, la plupart du temps, nécessitent une entente contractuelle. En outre, quand il est question de propriété intellectuelle dans le cadre de l'utilisation des environnements numériques d'apprentissage (ENA) aux fins de la formation à distance, il devient plus délicat de déclarer qui est le propriétaire de l'œuvre. Le travail collaboratif entre plusieurs acteurs a pour conséquence de partager le droit de chacun à disposer du droit d'auteur. En matière de propriété intellectuelle, il est souvent plus avantageux de convenir des intérêts des parties afin de négocier une reconnaissance équitable qui respecte le travail et l'investissement de chacun. Le peu de jurisprudence nous confirme que la judiciarisation profite rarement aux parties. Le travail de préparation de la cause étant long et fastidieux, la voie de la négociation est fortement suggérée. C'est pourquoi, tout en protégeant la paternité des contenus, diverses licences d'usage sont possibles.

L'atelier propose également une réflexion sur le rôle et l'influence qu'ont les ENA sur l'autonomie professionnelle et la liberté académique. En effet, l'enseignement à partir de contenus entièrement formatés ne modifie-t-il pas le rôle de l'enseignante et de l'enseignant en les confinant à communiquer de la matière préparée par autrui?

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

---

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Questions

- Quelles sont vos préoccupations en matière de droit d'auteur?
- Seriez-vous en faveur de l'usage de licences *creatives commons*?
- Y a-t-il une politique sur le droit d'auteur dans votre établissement? Si oui, est-elle actualisée afin de reconnaître les spécificités des ENA?
- Croyez-vous que les ENA sont susceptibles de modifier votre autonomie professionnelle?
- Quel lien voyez-vous entre la propriété intellectuelle, la liberté académique et votre autonomie professionnelle?

## **Atelier – Qualité de l’enseignement**

**Animé par :** **Puma Freytag, chargé de cours**  
Président, SCCCUL

**Françoise Lavoie-Pilote, chargée de cours**  
SCCUQ

**Carole Neill, chargée de cours**  
Présidente, SCC UQTR

**Jean-Guy Sylvestre, chargé de cours,**  
SCCCUM

---

L’enseignement est au cœur des activités des chargés de cours au sein de l’université québécoise. Cette évidence est loin d’être un accident, tant sur le plan institutionnel que personnel.

Pour l’institution universitaire, il faut remonter à ses origines pour trouver ceux qui, dès le Moyen-Âge, pourraient être considérés comme les ancêtres des chargés de cours. Dès la création des universités, c’est pour leurs compétences reconnues comme philosophes, juristes, médecins, théologiens ou poètes que ces enseignants étaient invités à participer à la formation des nouvelles générations. La création d’un corps enseignant permanent est de fait très récente au regard de l’histoire des universités, à l’exception peut-être des hommes d’Église...

Pour les personnes enseignantes elles-mêmes, l’on peut sans hésiter affirmer que s’engager sur ce chemin semé d’embûches qu’est l’enseignement supérieur ne peut se faire sans avoir une solide motivation et une passion certaine pour la formation et la transmission des savoirs, en particulier ceux que l’on a soi-même acquis tout au long de sa vie professionnelle. La qualité de cette retransmission sera toujours au cœur de ce choix.

L’université d’aujourd’hui n’a guère changé à cet égard. Le besoin de ces enseignants contractuels demeure toujours d’actualité, pour des raisons qui ont certes évolué dans le temps, mais qui restent profondément attachées aux mêmes valeurs d’excellence et d’engagement. Il est temps aujourd’hui de relever le défi de définir par nous-mêmes la ou les natures des spécificités de notre groupe d’enseignants universitaires contractuels. Nous le savons hétérogène, trop souvent dévalorisé et considéré comme un « mal nécessaire » par ceux auxquels les hasards de l’histoire ont octroyé un statut de permanence, qui ne leur permet en rien d’en tirer une quelconque suprématie, tant sur le plan de la qualité de l’enseignement que sur sa pertinence.

Reste un grand mythe à déboulonner : celui qui laisserait croire au public qu’il suffirait d’être un bon chercheur pour être un excellent pédagogue ou que la permanence serait la seule garantie à la qualité de la formation dispensée aujourd’hui dans nos universités québécoises.

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

Pour guider nos échanges, nous vous proposons quatre thèmes : les mythes et la réalité concernant la formation des enseignants universitaires, leurs diplômes versus leur expérience de terrain, la qualité de l'enseignement liée ou non à la recherche; la dimension sociale incluant le contexte social et économique, la qualité de l'enseignement et la diplomation des étudiants ainsi que le réflexe corporatiste de professeurs réguliers; les apports spécifiques des chargés de cours, un groupe hétérogène de spécialistes de terrain, de professionnels de l'enseignement supérieur, de « passeurs », qui répondent à des besoins différents; la collégialité entre les enseignants universitaires.

## Questions

- Malgré les nombreuses campagnes de visibilité des syndicats de chargées et chargés de cours, autant sur le plan local que national, on entend encore souvent qu'il y aurait trop de chargés de cours dans les universités, ce qui nuirait à la qualité de l'enseignement. Comment collectivement et individuellement peut-on contribuer à détruire ce mythe?
- La démocratisation de l'enseignement supérieur et la volonté de toujours augmenter les taux de diplomation risquent-elles d'avoir des impacts sur la qualité de l'enseignement?
- Pourrait-on imaginer un corps enseignant universitaire constitué uniquement de personnels permanents? En quoi la qualité de l'enseignement en serait-elle affectée?
- Sachant que la contractualisation en enseignement supérieur est une tendance internationale, est-il possible de créer des alliances avec les professeurs réguliers pour maintenir la qualité de l'enseignement tout en évitant les écueils liés à des intérêts corporatistes?

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Atelier – Recherche, Création, Service à la collectivité

**Animé par :** **Geneviève Dussault, chargée de cours**  
SCCUQ

**Nicole Millette, chargée de cours**  
SCCUQ

**Claude Ouellet, chargé de cours**  
SCCCUQAR

**Gabrielle Saint-Yves, chargée de cours**  
SCCCUQAC

---

Selon le sociologue et historien Gérard Bouchard, « [l]es mythes sont les perceptions les plus profondément enracinées dans la culture d'une société. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> novembre 2014, *Raison et déraison du mythe*). Par ailleurs dans notre milieu de travail, n'est-il pas venu le temps de déconstruire certains mythes fossilisés à propos de tâches que font les chargés de cours afin de les réhabiliter à leur juste valeur, et ce, à titre d'agents de changement de par leurs recherches, et de visionnaires de par leurs créations importantes au sein des cégeps et des universités au Québec?

L'objectif de cet atelier est de mettre en lumière trois aspects du profil professionnel qui caractérisent les contributions réelles des chargés de cours dans le domaine de la recherche, de la création et des services à la communauté dans leurs institutions respectives.

Dans le premier volet, il s'agira d'identifier des constats sur les apports réels des chargés de cours en matière de recherche afin de trouver des pistes d'action prioritaires qui leur permettront de rayonner et d'inciter des universités à reconnaître leur contribution eu égard aux développements de nouveaux questionnements et de savoirs.

Dans le second volet, qui porte sur la création, nous tenterons d'illustrer la participation de chargés de cours à l'enrichissement culturel de nos institutions et de notre société et nous réfléchirons à des moyens de faire reconnaître cette contribution.

Dans le dernier volet, qui traitera des services rendus à la communauté par les enseignants contractuels, nous identifierons des exemples pertinents de services et proposerons des pistes de réflexion pouvant favoriser l'obtention d'une reconnaissance institutionnelle officielle.

D'après Moira MacDonald, « Les chargés de cours jouent un rôle essentiel dans la plupart des universités canadiennes. (...) et il est temps de mieux les intégrer à la vie de l'établissement. » (« Le sort des chargés de cours », *Affaires Universitaires*, 9 janv. 2013). Votre participation à cet atelier permettra, entre autres, de mettre en valeur le rôle essentiel que joue le chargé de cours dans nos institutions québécoises en tant que chercheur, créateur et philanthrope.

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Questions :

- Quel est l'apport des enseignants contractuels en matière de recherche, de création et de services à la collectivité?
- Comment pourrait-on faire reconnaître cette contribution à la fois par la communauté universitaire, les dirigeants d'établissements et les gouvernements?
- Quels obstacles rencontrent les enseignants contractuels qui sont chercheurs, créateurs ou qui offrent des services à la communauté?

## **Workshop – Friday, November 21**

### **University Part-timers and Contract Teachers across Quebec and Canada: Realities, Challenges, and a Look Ahead**

**Hosted by :**     **Darin Barney, Chair in Technology and Associate Professor**  
                          **McGill University**  
                          **David Douglas, Part-time Professor,**  
                          **President, CUPFA**  
                          **Teressa Fedorak, Sessional faculty**  
                          **Thomson Rivers University, BC**  
                          **Lisa Sumner, Lecturer**  
                          **Carleton University**

---

Contingents, adjuncts, part-timers, faculty lecturers, sessionals, contract teachers... there are as many names for “the new faculty majority” as there are individuals teaching in Canadian universities. This is not a new reality and it is most certainly not an epiphenomenon. In fact, these academics have been around universities and colleges for a long time. They have been known to teach specific subjects, to share their professional expertise, and to fill a different role than that of the full-time tenured professor. That being said, over the last 50 years or so, the number of “just-in-time professors” has been increasing. In today’s universities, non-tenured part-time teachers teach 50 to 60 % of all undergrad courses. In the USA, the number goes up to about 75%. This panel seeks to discuss the realities of this category of teachers, as they increasingly build the basis of the 21st-century University.

Today’s University does not have much to do with its ancestor has drifted in many radical ways from its earlier models. It is common knowledge that higher education as a whole has been under pressure, enduring massification, commodification, standardization, transformation in governance, and severe cuts in public funding, processes that have been contributing to the schism between the tenured and non-tenured faculty body. The shift toward casualization is not specific to higher education, the whole labour market suffers from contractualization, but within the university, this shift often means a distinction between status lines. On this panel, we want to explore whether the link between the working status and the quality of education is a valuable one to keep. As our working conditions are the students’ learning conditions, faculty lines shouldn’t become guiding lines. Instead, as the university is changing, our role as members of the academic community should become the focus. Join the discussion on how to become part of the solution within the currently difficult context of the academic workplace.

# FORUM SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES CONTRACTUELS

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2014 HOTEL GOUVERNEUR PLACE DUPUIS, MONTRÉAL

## Questions:

- Is the permanent professoriate the ally, or the enemy, of the contingent academic labour force?
- Is there a way to address the structural crisis of contract academic labour without requiring material and professional sacrifice on the part of the permanent professoriate?
- Is it certain that opening the structure of academic labour to fundamental redesign will result in less, not more, insecurity and stratification for scholars and teachers?
- How do part-time faculty accommodate with the growing place/role of new technology (Distance learning, MOOC, Online teaching, etc.) What are the implications for a sustainable teaching practice? (in terms of workload, control of intellectual property, number of students, etc)?
- Considering the role and the place of contract academic labour, considering that they contribute to the quality of education and its accessibility, what are some of the most realistic scenarios for the future of higher education? In what way can we improve our working conditions while contributing to the most essential mission of the university?





